

cela suffit. Je n'ai pas d'argent à vous donner, mais d'autres en ont, il ne s'agit que de le leur prendre.

Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Les fils comprirent, montèrent à cheval et s'en allèrent, tuant et pillant à qui mieux mieux.

Quelques années plus tard, ils étaient maîtres du royaume de Naples et de la Sicile.

Ce précédent a certainement un cachet tout particulier, mais le renouveler parut un peu difficile au petit sucrier.

Il fallait cependant se décider à quelque chose.

Un beau jour de l'automne dernier, il partit sans dire gare, dans un navire qui lui appartenait, avec un équipage de deux cents hommes environ, et fit voile pour l'Afrique, où il débarqua sur la côte Ouest, s'installa, se proclama "Empereur du Sahara", et en informa le monde diplomatique, qui haussa les épaules.

Mais le petit sucrier tient mordicus à son empire ; il prend, tue et massacre tout comme au douzième siècle, et si les Sahariens ne lui coupent pas la tête, ce qui sera dommage pour lui, l'empereur du Sahara ira loin.

Et ce que monsieur Menier a dû se trouver à l'étroit dans l'île d'Anticosti, en apprenant cette nouvelle !

Par contre, son droit de propriété est moins contestable, et moins contesté.

LEON LEDIEU.

ADELINA PATTI

Le 13 novembre prochain, la célèbre cantatrice Adeline Patti se fera entendre dans un grand concert, à Montréal.

Bien qu'elle soit âgée de 60 ans, la baronne Cederstrom (c'est le nom que porte aussi Adeline Patti), est encore douée de la voix la plus souple, la plus pure, la plus cristalline, en un mot, de la voix la plus parfaite qui soit connue.

Madame Patti doit s'embarquer à Liverpool, à bord du transatlantique "Etruria", le 24 octobre prochain. Elle sera accompagnée de son mari, le baron Cederstrom, et d'une suite de sept personnes.

Elle chantera au Carnegie Hall de New-York, le 2 novembre, et ce sera le premier concert de sa nouvelle tournée sur le sol américain.

Parmi les oeuvres principales qui figurent aux divers programmes de ses concerts, on remarque : "La Prière d'Elisabeth", de Tannhauser ; "Home, sweet Home", "La Dernière Rose de l'Été", "My Old Kentucky Home", "Dernier Adieu", que Charles-K. Harris, l'auteur de "After the Ball", a composé pour la grande diva ; les plus beaux extraits de "Faust", et "Angels Ever Bright and Fair", de Handel.

La tournée artistique de madame Patti, sur notre continent, durera environ six mois. Elle chantera à Pittsburg, le 6 novembre ; à Philadelphie, le 10 novembre ; à Montréal, le 13 novembre ; tel que susdit ; à Brooklyn, le 17 novembre ; à Boston, le 19 novembre ; à Scranton, le 24 novembre ; à Washington, le 26 novembre ; à Baltimore, le 28 novembre ; à Buffalo, le 30 novembre ; à Toronto, le 3 décembre ; à Détroit, le 7 décembre ; à Chicago, le 9 et le 21 décembre. Elle se fera aussi entendre à Cincinnati, Kansas City, Minneapolis, Saint-Paul, Omaha, Denver, Salt Lake City, et trois fois à San Francisco ; puis à Los Angeles, à Houston et Dallas, Texas.

Avant de quitter l'Amérique, elle donnera deux concerts d'adieu dans la métropole des États-Unis.

D'après les arrangements conclus avec M. Robert Grau, Madame Patti recevra d'abord \$5,000 par concert. Elle devra chanter à soixante concerts. Elle recevra, de plus, la moitié des recettes excédant \$7,500 par soir. Elle compte gagner plus de \$375,000 au cours de sa tournée.

Ainsi, d'après un calcul exact, Madame Patti recueillera de ses concerts \$156 par minute, \$2.60 par seconde. Chaque note qu'elle chantera lui rapportera \$3.47, et chacun de ses soufflés lui vaudra \$2.50.

Evidemment, voilà qui dépasse la moyenne des salaires au Canada et même aux États-Unis.

LES ÉCHOS DE MONTRÉAL

C'est dimanche, et une pluie diluvienne fouette les vitres des fenêtres. Adieu les parties de campagne projetées pendant la semaine. La vie d'intérieur recommence avec ses causeries familiales et ses longs recueils intimes. Déjà l'automne joue un rôle de désolation et arrache sans pitié les dernières feuilles des arbres.

Au-dessus de la montagne qui domine Montréal, un éclair vient de sillonner la nue, le tonnerre gronde plus fort que les lions des ménageries.

Causons. D'abord, puisqu'il tonne et que maintes personnes tremblent d'effroi, laissez-moi vous demander si vous redoutez le tonnerre ? Oui, n'est-ce pas.

Eh ! Bien, je vous en félicite, ami lecteur ou charmante lectrice. Vous tremblez, parce que vous êtes trop civilisé, ainsi l'a déclaré naguère un savant. Il paraîtrait, toujours d'après l'un de ces messieurs qui ne sont vraiment heureux que lorsqu'ils spéculent sur des x, ou surveillent des appareils de laboratoire aux noms plus ou moins communs, il paraîtrait, dis-je, que plus nous nous civilisons, plus nous craignons les orages. En somme, notre savant considérerait la frayeur inspirée par le tonnerre comme une sorte de dynamomètre de la civilisation.

Ainsi, les peuplades sauvages de certains pays manifestent une grande joie pendant les plus violents phénomènes électriques. Que des éclairs brillent et que la foudre gronde, cela suffit, dit-on, pour que des naturels de l'Australie chantent et dansent tant que dure l'orage. Les enfants, vigoureux et bien portants, ne redoutent pas non plus ce qui fait peur à leurs aînés, plus instruits sur les causes et les effets de la foudre. Chez les animaux, les grands félins semblent peu se soucier de ces perturbations météorologiques. Il faudrait donc supposer que la peur en question nous vient de la crainte de la mort, le nombre des accidents causés par la foudre étant pourtant relativement petit, et le danger qu'elle nous fait courir pouvant, dans la plupart des cas, être qualifié de négligeable.

Les variations magnétiques seraient donc la cause de l'angoisse éprouvée durant les orages électriques, selon que notre système nerveux est plus ou moins affiné. Comme on le voit, le progrès a quelquefois des désavantages.

* * *

S'il ne s'agissait d'une question philanthropique sur le compte de laquelle je me suis livré à une petite enquête, je ne signalerais pas ici une classe d'accidents dont, hélas ! nous entretenons trop souvent les journaux quotidiens. Vous vous imaginez peut-être que je vais vous causer d'écrabouillages dus à des véhicules trop rapides. Eh ! bien, non, à un autre tantôt ce chapitre ; je fais simplement allusion aux nombreuses morts et aux accidents dont nos débardeurs Montréalais sont les victimes. Peu ou point de semaines s'écoulant sans qu'on ait à signaler, soit de jour, soit de nuit, l'appel d'une de nos ambulances sur les quais. La voiture à la clochette lugubre y allant recueillir un malheureux généralement tombé à fond de cale. Et il en est ainsi tant que la navigation est ouverte dans notre port. Cette année, ces tristes accidents du travail sont peut-être plus fréquents que par le passé. A quoi attribuer un tel état de choses ? A la fatalité, disent les uns ; à la négligence, répondent d'autres. Vous n'y êtes pas. Toutes ces ruptures de crânes, toutes ces dislocations, toutes ces morts violentes sont dues à de l'incurie et à un amour immodéré du lucre.

Pour beaucoup de débardeurs la belle saison est par excellence celle de la moisson. Quand vient l'automne, avec les derniers beaux jours le trafic augmente. L'hiver approche, les compagnies de navigation aiguillonnent leurs équipages de manoeuvres, et dare dare on travaille sans relâche. L'homme devient machine, parfois la main-d'oeuvre fait défaut, il redouble alors les heures de travail et s'épuise pour que les petits aient du pain dans la huche, l'hiver venu. Je connais des débardeurs qui, de ce temps-ci, passent trois fois vingt-quatre heures sans fermer les yeux. Sans cesse à la besogne, ils se meuvent ainsi que des automates, les paupières lourdes, les membres engourdis. Mais, comme il y a une limite à tout, il arrive que de ces malheu-

reux, épuisés, perdent l'équilibre auprès d'une écuelle ouverte et piquent une tête à fond de cale. La mort cueille une nouvelle victime, une famille pleure son chef ou un de ses enfants, les journaux relatent le fait brutal, et... tout est dit.

Franchement, devrait-il en être ainsi ? L'autorité ne devrait-elle pas intervenir ? Servant la cause de l'humanité, ne devrait-elle pas voir à ce que de tels abus, imposés ou volontaires, prisent fin ? On s'apitoie sur le sort d'un cheval harassé, la Société protectrice des animaux punit le cocher qui l'attelle en cet état, tandis qu'on ne dit rien quand des hommes tombent épuisés sous le fardeau du travail ! Cela mérite considération ; espérons que l'on considèrera et, qu'enfin, dans la mesure du possible, on mettra fin à la série noire qui endeuille l'histoire du travail de nos débardeurs de Montréal.

* * *

Je viens de jeter les yeux sur un des sombres aspects de la vie au bord de l'eau, il en est d'autres plus agréables. Avec l'automne, la saison de la chasse bat son plein. Des Nemrods, grands et petits, s'en vont sur de frêles esquifs chasser la plume sur nos superbes cours d'eau.

Grâce à la liberté dont jouissent chez nous les disciples de saint Hubert, fort rares sont les bois, les lacs ou les rivières où ne retentit pas maintenant une fusillade bien nourrie, au grand plaisir des armuriers, sinon de l'innocent gibier. Plus d'un gourmet se délecte par anticipation à l'idée des gibelottes, sivets et salmis que les chasseurs ingambes ou audacieux offriront bientôt au cordon-bleu de la famille.

Vraiment, je me demande qui est le plus heureux, du gourmet savourant un mets de prédilection grassement payé, ou du chasseur professionnel ou amateur qui l'abat ? Car la chasse est un plaisir royal, non par sa rareté, — au Canada elle abonde, pour peu qu'on s'éloigne des villes, — mais par les émotions qu'elle procure. Un être sain éprouve à pratiquer ce sport tout de liberté des jouissances qu'ignorent les sédentaires, que la goutte surprend ou que l'anémie terrasse.

J'ai dit qu'ici la chasse est libre, c'est une façon de parler : elle est libre sauf quand elle est prohibée, aurait pu dire M. de La Palice. C'est-à-dire qu'à de certaines époques fixées par les législateurs, on peut chasser, sans bourse délier, tel ou tel gibier, les permis de chasse étant inconnus dans l'Amérique du Nord. En Europe, il n'en est pas ainsi, le luxe forcé d'avoir de grandes armées doit se payer, et tout individu désireux de porter un fusil de chasse, qu'il soit "chasse-bore" ou à capsules, doit au préalable verser une somme d'un minimum de six dollars. Sinon, il ne pourra satisfaire ses goûts cynégétiques qu'à la façon des braconniers ; ce qui n'est pas digne d'un gentleman. On ne plaisante guère sur ce chapitre, en France ; ainsi, la plupart des chasseurs se conforment-ils aux volontés de la loi. Mais comme il y a toujours des gens récalcitrants, nombreux sont quelquefois les procès-verbaux dressés par la gendarmerie et les gardes-chasse, dès l'ouverture de la chasse, fixée au 15 septembre.

Pour finir, et afin de vous donner un exemple de l'ascendant dont un homme d'esprit jouit parfois lorsqu'il a des comptes à rendre à un ignorant, je veux vous raconter une petite anecdote.

Un jour, un comédien célèbre, homme d'esprit, mais possédant peu de temps pour satisfaire sa passion de la chasse, se résout à aller abattre quelques allouettes dans un champ voisin. De permis de chasse point. Une fois n'est pas coutume, et ce serait être malchanceux que de se faire pincer par le garde-chasse communal, pensait le disciple de Molière. Il avait tort : à son deuxième coup de fusil, le garde se présente, verbalise et demande au chasseur d'occasion de quel droit il compte anéantir ses chères alouettes. Sans se déconcerter, l'artiste fait au pauvre garde, ahuri, et qui s'en contente, cette réponse peut-être plus ingénieuse qu'honnête :

Du droit qu'un esprit ferme et vaste en ses desseins
A sur l'esprit grossier de vulgaires humains.

On dit que le garde-chasse médite encore sur la profondeur de ces deux alexandrins.

L. d'O.